



L'ECHO BAYELLOIS

N° 6 - AOUT/SEPTEMBRE 2021

Feuille d'information de la vie municipale

Secrétariat de mairie : 03 25 92 05 14 Elu de permanence : 06 32 27 40 14 Agence Postale : 03 25 92 69 65

SDDEA : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'AUBE (TROYES) : www.sddea.fr

Service Administratif : 03.25.83.27.10 - Service Technique et dépannages: 03.25.92.83.51

Site internet Commune de BAYEL : www.bayel.fr

Page Facebook : L'Écho Bayellois

Sapeurs Pompiers : 18



RÉGIE DU
SDDEA

COUPURE D'EAU

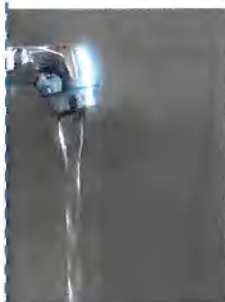
En raison des travaux effectués sur le réseau, nous vous informons que la distribution d'eau potable sera interrompue :

Lundi 30 Aout : 13h-18h

Mercredi 1er Septembre : 8h À 18h

Nos équipes mettent tout en œuvre afin de rétablir le service dans les meilleurs délais.

Merci de votre compréhension.



Conseils et précautions : Pendant les travaux, nous vous recommandons de maintenir vos robinets fermés, afin d'éviter tous désagréments lors de la remise en eau. Celle-ci pourrait être trouble ou colorée, il convient, alors de la laisser couler jusqu'à la normale.

Des questions ? Vous pouvez contacter l'agence chargée des travaux au 03.25.92.83.51 ou le Service de la Relation aux Usagers au 03.25.83.27.10 (du lundi au jeudi de 08h à 17h30 et le vendredi de 08h à 17h). En dehors des horaires d'ouverture, composez le numéro d'urgence 03.25.79.00.00 ouvert 24h/24, 7j/7.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU POTABLE

Le releveur des compteurs d'eau du SDDEA passera dans le village du :

14 au 20 septembre prochain.

Veillez permettre l'accès à vos compteurs ou de confier vos clés à un voisin. Merci de votre compréhension.



LA CABANE AUX ENFANTS



Les services périscolaires, garderie et cantine seront à nouveau en service dès le **lundi 30 août 2021**.

La restauration scolaire et la garderie du matin et du soir ainsi que les mercredis rouvriront leur porte pour la rentrée le **2 septembre 2021**.

Une nouveauté pour la rentrée : les repas de la cantine seront confectionnés par Olivier le Chef cuisinier de la Maison de retraite « La Belle Verrière » de BAYEL, de quoi réjouir les papilles et les pupilles de nos enfants, puisque qualité et quantité seront de fait améliorées.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible, par écrit ou par mail, et en tout état de cause le jeudi maximum pour la semaine suivante.

PS : Pensez à remplir l'imprimé d'enquête de satisfaction et à le remettre à la Mairie avant le 10 septembre

FETE DU VERRE 5ème édition

Samedi 28 aout dès 14h, dimanche 29 aout de 10h à 18h

Inauguration du circuit historique « Promenade Verrière »

Départs des visites commentées : samedi : 14h30 et 15h30

Dimanche : 10h30 - 14h30 et 15h30



REMISE DE DICTIONNAIRES A L'ECOLE PRIMAIRE FRANÇOIS VALORY

Comme chaque année les élèves « futurs sixièmes » ont été félicités et encouragés par Mme le Maire, Laurence CAILLET et son 1er Adjoint M. Michel GATINOIS, lesquels ont remis à chaque élève de CM2 futur collégien, au nombre de sept cette année, un dictionnaire bilingue français/anglais pour les accompagner dans leur prochaine étape scolaire.



LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DU CPI DE BAYEL RECOMPENSES

A l'occasion des festivités du 14 juillet, les sapeurs pompiers ont été mis à l'honneur par Mme le Maire et ses Adjoints. Ainsi Mme Audrey GRAPPE et M. Damien MONNOT, nouvelles recrues, ont commencé leur formation et ont été félicités ainsi que M. Wulfran LANG qui a reçu son diplôme de Chef d'Equipe.

Au cours de son discours Mme le Maire a souligné la nécessité de leur engagement et a insisté sur l'importance de conserver un Corps de Première Intervention à BAYEL



FESTIVITES DU 14 JUILLET 2021



À l'occasion de la Fête Nationale, et malgré les aléas climatiques, la municipalité a organisé comme à l'accoutumé le 13 juillet, une soirée festive avec karaoké suivi par le traditionnel défilé aux lampions ainsi que le feu d'artifice tiré sur le terrain de la salle socioculturelle.

Le lendemain de nombreuses activités étaient proposées. Pour célébrer les 120 ans des associations régies par la Loi du 1er juillet 1901, certaines associations bayelloises se sont organisées

pour proposer de nombreuses activités festives telles que : pêche à la truite, tirs au but, démonstration de zumba, peinture sur verre, et bien d'autres tout au long de la journée.

Ce fut une belle journée de détente et de convivialité. A reproduire sans nul doute !!!



DÉCOUVRIR LES RICHESSES AUTOUR DE SOI...

VISITE DE L'ÉGLISE ST MARTIN -

11 juillet 2021

Le spécialiste Jean-Luc PLIEZ, docteur en histoire de l'art, a donné une conférence sur la statuaire, Médiévale et de la Renaissance, des églises du Canton de BAR-SUR-AUBE, suivie d'une visite commentée de notre Eglise.

27 juillet 2021

Dans le cadre de la manifestation « Un Jour une Eglise », les guide-bénévoles Delphine SANCHEZ et Anne-Lise BORNIER on guidé la visite de l'église St Martin de BAYEL, un commentaire intéressant sur le riche statuaire de notre église ainsi que sur son architecture.

Merci aux bénévoles de s'être mobilisées une fois de plus pour la découverte de notre riche patrimoine.



« PARFONDPRÉ » : UNE NOUVELLE ZONE HUMIDE PRÉSERVÉE



Le 16 juillet dernier Madame le Maire, Laurence CAILLET a reçu en Mairie Monsieur Roger GONY, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et Monsieur Yohan BROUILLARD, responsable de coordination des antennes Aube Haute-Marne, pour la signature de la convention de partenariat concernant la zone humide « Parfondpré » anciennement appelée « Les Remords ». Cette convention est valable 10 ans et sera reconduite tacitement. Ce site de 2.45 hectares devient le 72ème site conservatoire de l'Aube, le 9ème du bar-sur-aubois et le troisième en zone humide.

Suite à la signature une visite a eu lieu avec jumelles, filet à papillons et boîte loupe afin de découvrir la faune et la flore du lieu très riche de biodiversité.

Un inventaire sera fait sur une durée d'environ 2 ans, à chaque saison, afin de bien observer les espèces intéressantes du site.

En second lieu, un projet pourra être proposé à la commune de BAYEL, comme laisser la nature faire et recréer une forêt alluviale naturelle, ou entretenir la zone comme à ce jour, en effectuant un broyage tous les 3 ans.

Un projet intéressant qui serait prometteur car presque inexistant le long de la rivière Aube.



De quoi protéger et mettre en valeur les nombreuses espèces déjà bien présentes sur le site.

D'autres visites guidées seront proposées aux bayellois et à toute personne intéressée par le lieu.

UNE TRES BONNE NOUVELLE POUR NOS ECOLES !!!

C'est avec enthousiasme que la municipalité a eu confirmation de l'ouverture d'une quatrième classe, cette classe accueillera des élèves de CP et quelques CE1 et sera basée dans les locaux de l'école de la Tuilerie. Madame Marion ETHEVE en sera la professeure. Souhaitons lui une bonne rentrée.



Des nouvelles... du Clocher :



Suite à une intervention pour remise aux normes et entretien annuel du clocher, les cloches ne sonnent plus les heures, l'entreprise BODET a été informée de cette anomalie et doit intervenir rapidement... Patience, les cloches ne sont pas parties !

ENQUETE PUBLIQUE : CAPTAGE DES AJEUX

Avis d'ouverture d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique portant sur le captage d'eaux souterraines au lieu-dit « Les Ajeux », à l'instauration des périmètres de protection et des servitudes associées sur le territoire des communes de Bayel et Baroville et à l'autorisation d'utiliser l'eau de la source pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine de la commune de BAYEL.

Il sera procédé à une enquête publique relative à la procédure susmentionnée du 30/08/2021 à 16h au 01/10/2021 à 18h inclus. Un dossier et un registre d'enquête seront déposés aux mairies de Bayel et Baroville durant l'enquête et tenus à disposition du public durant les heures d'ouverture. Le public pourra consigner ses observations sur ce registre d'enquête. Les observations peuvent aussi être transmises par écrit à M. Dominique COSSON, commissaire-enquêteur, à la mairie de Bayel ou à l'adresse mail suivante : pref-ep-captage-bayel@aub.gouv.fr. Le commissaire-enquêteur recevra le public lors des permanences à la mairie de Bayel le 30/08/2021 de 16h à 18h, le 23/09/2021 de 16h à 18h et le 30/09/2021 de 16h à 18h. Le dossier sera également disponible sur le site www.aube.gouv.fr - Publications - Aménagement du territoire-Environnement-Développement Durable - les DUP - enquêtes publiques 2021. Il est possible d'accéder au dossier sur ordinateur à la préfecture de l'Aube (2 rue Pierre Labonde - Troyes), sur R.V. par téléphone au 03.25.42.37.85. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront disponibles un an après l'enquête, aux mairies de Bayel et Baroville, à la préfecture de l'Aube et sur le site aube.gouv.fr Le Préfet de l'aube est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision d'autorisation ou de rejet relative au projet présenté.

Le responsable du projet est le S.D.D.E.A. (03.25.83.27.10), des informations peuvent également être obtenues auprès de la mairie de BAYEL (03.25.92.05.14) ou à la préfecture de l'Aube.

NOS AMIS LES FELINS

Suite à de nombreuses réclamations et courriers reçus en Mairie, la Commune de BAYEL a décidé de relancer une campagne de capture de chats errants afin de les tester, les vacciner et les stériliser. Nous conseillons aux possesseurs de chats de les pucer, ou de leur mettre un collier et surtout de les faire stériliser.

1 + 1 = 6 chez les chats, et même 2 fois par an !

Ainsi, un seul couple de chats peut donner naissance à 8 chatons par an. Avec les parents cela fait donc 5 couples.



Après 2 ans : $5 \times 8 = 40$ chatons, qui forment avec leurs parents 25 couples,

Après 3 ans : $25 \times 8 = 200$ chatons, qui forment avec leurs parents 125 couples

Après 4 ans : $125 \times 8 = 1000$ chatons, qui forment avec leurs parents 625 couples.....

Aussi, la Commune n'a d'autre choix que d'agir, il est à noter qu'après contrôle de l'état de santé des chats et de leur stérilisation, ces chats seront ramenés dans le village.

PERMANENCES JURIDIQUES

Le jeudi 21 octobre 2021

de 10h à 12h

Pour tous problèmes ou questionnements sur le droit, si vous souhaitez obtenir les conseils d'un juriste il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie de Bayel au 03.25.92.05.14.

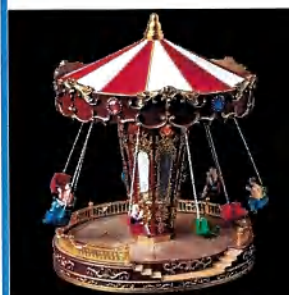


BAYEL

FÊTE PATRONALE

**Samedi 11 & dimanche 12
septembre 2021**

**Inauguration Samedi 11 Sep-
tembre à 17h00
(Salle socioculturelle)**



Buvette et restauration par L'AAPPMA
(Amicale des pêcheurs)
Restauration sur place par American Z & T

Dimanche : Vide-grenier organisé par la P'tit Assoc des Ecoles Bayelloises autour de la salle socioculturelle

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Tickets gratuits offerts par la Commune aux enfants (jusqu'au CM2) domiciliés ou scolarisés à Bayel - Distribution sur place dimanche à 16 h